

1 Éditorial

Débit de l'année. Les feuilles tombent, le temps fraîchit, les pluies arrivent et le cycliste est ravi : plus la météo est mauvaise, plus les Montpelliérains prennent leur voiture. Pensez, les enfants pourraient se mouiller, on va les voiturier jusqu'à l'entrée de leur école/collège/lycée, on en profitera pour aller en voiture au boulot.

Le problème avec ces pluies et cette circulation accrue, c'est les bouchons : automobilistes crispés dans des embouteillages, voitures garées n'importe où faute de place.

Et ces satanés piétons et cyclistes qui narguent les automobilistes coincés, en les doublant tranquillement.

Pour moi, les mois d'hiver sont les plus efficaces. Quel temps gagné ! J'arrive à l'heure, je me faufile partout. En plus, quand les autos sont coincées ou ralenties les risques sont moindres : pas de sauvage à 80 km/h en ville, les carrefours sont bloqués, je n'aurai pas mon vélo coupé en deux par un assassin du feu brûlé.

Bon, il faut aussi militer : on vous attend nombreux à l'Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 19 Novembre. Que ceux qui veulent s'impliquer dans la vie de l'Association se manifestent. Contrairement à la politique, il y a des places à prendre ! On attend un nouveau, une nouvelle Président(e), des vice-président(e)s à la pelle, des membres du CA...

À Vendredi.

2 Sur votre agenda : Assemblée Générale le Vendredi 19 Novembre 2004, 18h

Assemblée Générale de Vélocité Vendredi 19 Novembre 2004, 18h

Local de l'association des Beaux-Arts,
12 esplanade de la Musique, Montpellier
(rez de chaussée, à gauche en entrant dans
l'immeuble).

- L'activité de votre association : Rapports moraux et financiers
 - Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration
- Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant une procuration que vous donnez à un membre de VéloCité ou que vous envoyez à notre adresse. Cet avis tient lieu de convocation.

Table des matières

1	Éditorial	1
2	Sur votre agenda : Assemblée Générale le Vendredi 19 Novembre 2004, 18h	1
3	Avenue de Lodève : Dialogue impossible avec la Mairie.	1
4	Ballade à vélo du Dimanche 10 Octobre	2
5	Des nouvelles	2
5.1	Des arceaux pour les vélos à Montpellier	2
5.2	Véloroutes et Voies Vertes	2
5.3	Circulation sur les voies vertes	3

3 Avenue de Lodève : Dialogue impossible avec la Mairie.

La concertation avec la Mairie de Montpellier est bien difficile. À propos de l'aménagement meurtrier de l'avenue de Lodève, les manifestations, articles dans la presse, sujets télévisés, compte-rendus dans notre bulletin ont été nombreux.

À tel point qu'une réunion a eu lieu en juillet avec Pouget en Mairie de Montpellier.

À l'issue de cette réunion, nous devons nous revoir pour discuter d'un aménagement nouveau pour mettre en sécurité les cyclistes dans cette avenue de Lodève. Un rendez-vous a été fixé le Jeudi 30 Septembre avec le directeur adjoint des services techniques de la Mairie.

Rendez-vous annulé, 2 jours avant. Sans explication.

Une lettre de Pouget à notre Présidente quelques semaines plus tard. L'explication tient en la susceptibilité des services de la Mairie froissée par un communiqué de VéloCité à propos de la Journée en ville sans ma voiture, publié par Midi Libre.

Ci-dessous la reproduction intégrale du communiqué :

La journée sans voitures du 22 septembre a pour but d'expérimenter, pour un jour, d'autres moyens de transport que la voiture, grâce à la fermeture de quelques axes stratégiques. À Montpellier, cette année, aucune rue ne sera fermée aux voitures. C'est hélas le cas également dans plusieurs autres villes, faute de consigne stricte donnée par le ministère de l'environnement, contrairement aux autres années.

Il est certain qu'il existe plusieurs raisons pour ne rien faire :

- Une piétonnisation récente, de grande ampleur. Projet d'ailleurs superbe quand il est mené comme à Strasbourg ou dans les villes du nord de l'Italie, mais qui à Montpellier ressemble à un assassinat du centre-ville tant le contraste est fort avec les « zones » d'Oddyséum et de Port-Marianne, construites autour de 4-voies et de parkings géants. À quand la piétonnisation d'Oddyséum et de Port Marianne ?
- Les travaux du tramway, travaux d'ailleurs très lourds vu le tracé retenu malgré l'opposition d'une grande partie de la population.
- Un historique de très fortes pluies le 22 septembre de certaines années

Il aurait été plus honnête, dans ces conditions, de ne rien faire plutôt que de vider de son sens cette journée, transformée en catalogue d'animations ludiques ou sportives sous la direction de l'adjoint aux sports, M. Patrick Vignal. La seule action concrète restante, la gratuité des autobus et de la location des vélos, est très sympathique mais n'est pas susceptible à elle seule de faire évoluer les habitudes de déplacements.

D'accord pour dire que « assassinat du centre-ville » n'est pas correct, n'apporte rien à cette déclaration (dont le ton reste raisonnable au regard de cette ridicule « journée sans voitures » à Montpellier). Mais quand même, il ya eu un mort sur cette avenue de Lodève, il y eu d'autres accidents graves (des cyclistes blessés). Il y en aura évidemment d'autres.

Que pèsent les susceptibilités des uns ou des autres en regard des vies mises en jeu ?

Qu'est ce qu'un dialogue entre une mairie et une association, où l'association, pour entrer en contact avec les services ou les décideurs doit édulcorer ses déclarations, ne pas fâcher ?

Il faut être d'accord avec les décisions de nos élus pour en discuter avec eux ? Drôle de conception de la démocratie. Drôle de dialogue avec les associations.

4 Ballade à vélo du Dimanche 10 Octobre

De nombreux cyclistes ont répondu présent. Une ballade par un temps incertain (un bel orage a eu lieu). Le long des berges du Lez jusqu'au pont des 4 canaux à Palavas.

Le trajet prévu (jusqu'aux Aresquières) a été écourté à cause des intempéries. Nous avons fait un très agréable pique nique à la Maison de l'Environnement, dans la réserve du Méjean.

Retour par les petites routes car les chemins étaient trempés. Tout le monde avait l'air satisfait. Il faudrait reprendre ce type de sortie, mais aux beaux jours.



5 Des nouvelles

5.1 Des arceaux pour les vélos à Montpellier

de JF Vilarem

Les fameux parkings à vélo, un projet phare soutenu par le responsable du vélo et les élus écologistes à la ville. (numéros 19 et 20 du bulletin).

Des centaines d'arceaux, partout en ville où c'est nécessaire ! On va voir ce qu'on va voir, non mais.

Bon, on attend depuis un an. Effectivement il y a une dizaine de places devant l'office du tourisme. Rien de neuf sur la Comédie, devant le polygone, absolument aucune place de stationnement pour les vélos autour des halles Castellane (Virgin et marché couvert).

Pire, lors de la piétonnisation du centre ville, certaines places de parking à vélo qui avaient été posées dans le seul but d'empêcher les voitures de stationner ont été enlevées.

Bref, comme d'habitude, une annonce non suivie de réalisations. Toujours les mêmes arguments, la ligne 2 du tram, les futurs aménagements de x ou y plus urgents....

La place du vélo à Montpellier se mesure aussi avec ce type de suivi.

5.2 Véloroutes et Voies Vertes

de Jean-louis VALAT, correspondant AF3V Hérault Une séance a été consacrée aux Véloroutes et voies vertes dont vous trouverez ci-après le compte-rendu : Une séance sur les Véloroutes et Voies Vertes au 15^{ème} Congrès du Club des Villes Cyclables Les 27/28 et 29 Octobre 2004 s'est tenu à Tours le 15^{ème} Congrès du Club des Villes Cyclables, qui réunit les villes actives pour le vélo, comme Lorient, Amiens, Chambéry, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Nantes, ... Présidé en 2004 par Denis Baupin, adjoint au maire de Paris, ce Club joue depuis 15 ans un rôle de diffusion d'expériences entre ses membres, et de proposition de mesures nationales favorables au vélo. À Tours, plusieurs ateliers ont fait le point sur les solutions techniques (contre-sens cyclables, zones 30, ...), sur l'accidentologie des cyclistes, sur les Plans de Déplacements d'Entreprises, sur les mesures demandées aux pouvoirs publics (cf. le chèque déplacement)... Le thème du Congrès était : « Le vélo pour relier villes et territoires », et une séance a été consacrée à faire le point du projet des Véloroutes et Voies Vertes, 6 ans après le lancement du schéma national, en décembre 98, sous la ministre D. Voynet. Le Club des Villes Cyclables estime en effet -à juste titre- que le projet des VVV peut favoriser les déplacements quotidiens à vélo, puisqu'en entrée/sortie de ville les Voies Vertes servent à la fois au vélo utilitaire et au vélo loisir. L'animateur,

Jean-Marie Tétart, a rappelé qu'avant 1998 quelques précurseurs ont lancé les premières idées, comme P. Lortet (de Chambéry), J.P. Lepetit (de Chalon-sur-Saône, ancien président de l'AF3V), et Michel Delmotte (de Paris, vice-président de l'AF3V). Les représentants des Ministères, J.M. Berthier (Ecologie), et H. Peigné (Équipement) ont montré que le schéma national a poussé les Régions et les Départements à adopter des schémas d'itinéraires VVV, et à lancer des aménagements d'itinéraires. Tous les intervenants ont souligné que les itinéraires ouverts vont augmenter rapidement. J. Savary, président de l'AF3V, a présenté une analyse statistique des Véloroutes et Voies Vertes ouvertes à la fin de l'année 2004, basée sur les bases de données de l'AF3V : 1400 km de Véloroutes et 3200 km de Voies Vertes sont ouverts en France, et il s'agit encore de courts tronçons, le plus souvent de 10 à 50km de long, non reliés entre eux. J. Savary a aussi souligné l'importance des Voies Vertes en agglomération : les Voies Vertes, si elles traversent la ville en continu, favorisent à la fois les déplacements quotidiens, et les déplacements de loisir des habitants, et le tourisme à vélo, notamment à partir des gares. Hélas, aujourd'hui trop de Voies Vertes commencent à 5km des centres-villes, et beaucoup d'usagers utilisent... la voiture pour aller y faire du vélo, du roller ou de la marche ! Exemple : Bordeaux, où la Voie Verte allant à Créon et Sauveterre commence à 5km du centre de Bordeaux ! Ou Nîmes, où la Voie Verte commence à Caveirac, à 8km de la ville ! C'est aux villes et aux agglomérations d'aménager des traversées continues le long des fleuves, des canaux ou d'anciennes voies ferrées, comme cela est fait à Strasbourg, à Belfort, à Besançon, à Toulouse (en cours le long du canal du Midi), à Angoulême (10km fait le long de la Charente), à Périgueux (5km fait, 15km en projet le long de l'Isle), à Metz (en cours le long de la Moselle),... J. Savary a demandé aux villes et aggl de participer à la future Journée nationale des Voies Vertes, prévue les 24 et 25 Septembre 2005, pour populariser les

Voies Vertes. L'AF3V a tenu un stand d'information pendant les trois jours du Congrès, avec l'aide de l'association locale : Collectif Cycliste 37, qui est la délégation régionale de l'AF3V pour la Région Centre. La carte grand format des VVV de France a eu du succès auprès des 350 participants. Plusieurs élus nous ont signalé des Voies Vertes récemment créées, cette lettre en parlera ! Merci à toute l'équipe du Collectif Cycliste 37 pour le travail de fond en faveur des VVV, effectué depuis un an auprès des collectivités locales, et pour la présence et l'accueil sympa en Touraine ! NB : Les 250 élus et techniciens des villes ont parcouru à vélo la nouvelle Voie Verte Tours-Villandry, 21km magnifiques au bord du Cher. C'est un tronçon de la future Véloroute « Loire à vélo », qui traversera l'agglomération de Tours d'est en ouest... Voir le site du Club des Villes Cyclables : <http://www.villes-cyclables.org/>

5.3 Circulation sur les voies vertes

De Jean-Louis Valat

Voici le texte paru sur les voies vertes dans la revue " le particulier" n° 982 nov 04 :

""voies vertes - sanction pour les véhicules motorisés""

Au nombre de 84 en France, les voies vertes sont exclusivement réservées aux cyclistes, piétons ou personnes à mobilité réduite et aux cavaliers. Elles ont fait leur entrée officielle dans le code de la route (art. R110-2, décret n° 2004-998 du 16.9.04). Désormais, les conducteurs de véhicules à moteur encourent une amende de 4ème classe (135 €) s'ils circulent sur ces voies et de 2ème classe (35 €) s'ils y stationnent .

NB Ve texte ne parle pas des rollers (planches ou patins), ni des trotinettes sous leur diverses formes (mécaniques, électriques, thermiques)

Publicité

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Dernier numéro (octobre) : Interview d'un vélociste. Le rétroviseur. Un article intéressant sur les flux : 2x2 voies ou 2x1 voies avec aménagements. En train à vélo.

5 numéros par an, 12,5 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 7 rue Sédillot 67000 Strasbourg

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte pur dit aussi ASCII, ou si vraiment vous ne pouvez l'éviter, au format RTF) à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble) en général le Vendredi soir à 18h30. Si vous voulez être certain d'assister à une réunion, téléphonez ou consultez le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
43, Bd des Sports
34000 Montpellier

Destinataire :

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent (certains ont été rayés de cette liste à cause d'un manque d'intérêt manifeste pour le vélo « *Moi, les vélos, je répare pas* »)

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
RS Tour de France	10, av de Maurin, Montpellier	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	10%

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 43 Bd des Sports, 34000 Montpellier .

Vélocité Languedoc
43, Bd des Sports
34000 Montpellier FRANCE
Tél : 04.67.79.08.21 Fax : 04.67.72.45.00
<http://montpellier.fubicy.org>
e-mail: montpellier@fubicy.org

VÉLOCITÉ

La ville sans contraintes.

11e pos (car sur la voie publique)

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal :

E-mail :

Téléphone :

Ville :

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif :

Normal (8 euros) Étudiant, chômeur (5 euros)

Couples, mariés ou non (12 euros) Soutien (16 euros)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).